

Baromètre interne

Baromètre interne, kezaoko? Petite explication et historique.

Pour la direction : « France Travail a mis en place, depuis 2012, un dispositif d'écoute de ses salariés : le baromètre interne. Administré deux fois par an, il permet de recueillir le ressenti des salariés sur leur environnement professionnel, d'évaluer leur engagement et de mesurer la qualité de vie au travail »

Chacun et chacune appréciera la notion d'écoute de ce dispositif...

Décliné jusqu'au niveau agences et services, il constitue un outil de dialogue et de pilotage pour les managers et leurs équipes.

Tous les agents en CDI et en CDD ayant une ancienneté d'au moins 3 mois sont concernés par le baromètre.

Le questionnaire a été rénové en mars 2025. Il mesure notamment :

- L'indicateur qualité de vie et conditions de travail (IQCVT)
- L'indicateur d'engagement
- L'indicateur démarche compétence

La CGT a toujours défendu que la prévention des risques psycho sociaux ne pourra jamais être améliorée avec un questionnaire réalisé par internet, chacun derrière son PC. A minima, une discussion doit être créée sur les sujets abordés et une analyse doit en être tirée.

Préambule aux débats

À la suite du précédent BI, 11 agences ont été aidées particulièrement avec les DT et DTD. Mais à ce jour 4 agences sont encore en difficultés.

En générale sur toutes les agences, un point a été fait sur le champ de la QVT et notamment sur les RPS car c'est à la maille locale.

En comparatif :

- Oct 2024 : 1536 répondants
- Oct 2025 : 1656 répondants

Le parti pris de la direction sur les résultats de toutes les questions est de prendre en compte les réponses positives et effacent des résumés les réponses négatives (ou inversement selon ce que l'on veut faire dire

aux réponses). La CGT indique que l'on fait toujours dire ce que l'on veut aux chiffres...

Echanges sur questions précises

Les améliorations constatées pour la prise en compte des irritants : 40% OUI mais la réponse NON à cette question est de 53% et n'est pas stipulée dans le résumé de la direction.

L'amélioration des processus internes 37% OUI et en revanche 54 % NON. La CGT est intervenue en indiquant la malhonnête de la retransmission de ces chiffres. Le responsable du développement des projets FT interpelle la CGT en indiquant que nous n'avons pas de mémoire car les irritants n'étaient pas pris en compte auparavant.

Heureusement, l'existence de « l'action 89 » qui est une très vieille action, très chère payée au cabinet Capgemini (côté en bourse par la suite...) il y a fort longtemps, lui a été rappelée.

La CSSCT a déclenché un long débat sur la charge de travail.

Ma charge de travail est trop importante et j'ai du mal à y faire face, 36% des agents en Normandie répondent OUI.

L'impact de la création de France Travail sur l'activité est trop important : 64% de OUI.

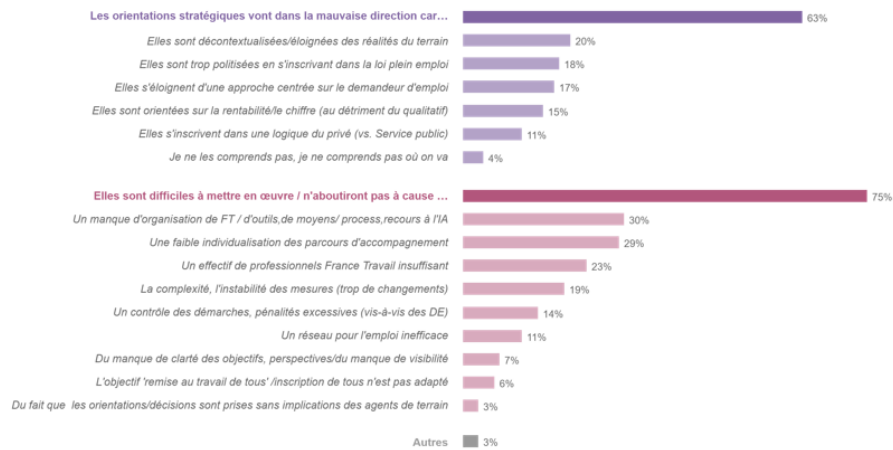
Nous avons aussi reparlé longuement du stress de A&P avec les chiffres des contrats d'engagement. La CGT salue la demande de la direction de ne plus avoir en visu, pour les agents, le chiffre des contrats qui augmentent de jour en jour. Ce chiffre ne sert à rien car la consigne est de ne pas s'en occuper.

Au rythme des changements 76% des agents répondent que c'est trop rapide. La CGT demande quelles sont les actions mise en œuvre par la région pour y pallier. Il n'y en a pas car c'est le national et c'est à la DG de mettre en place des actions de prévention. La CGT alerte sur le fait que ce n'est plus de la prévention même si des actions sont mises en place, elles ne seront que des rustines...

La slide suivante est intéressante et la CGT vous la livre afin que vous sachiez que vous n'êtes pas seul à penser ce que que vous pensez.

RAISONS POUR LESQUELLES LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES VONT DANS LA MAUVAISE DIRECTION

Q22: Pour quelles raisons estimez-vous que les orientations stratégiques de France Travail vont dans la mauvaise direction ?



A tous : Base 178

51% de non-réponse sur cette question

La seule réponse finale aux 80 pages du baromètre interne et aux 18 pages du résumé est que les actions d'amélioration des conditions de travail sont soit à la main de la direction soit déjà inscrites au PAPRI Pact (programme annuel de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail)

La prochaine CSSCT ordinaire aura lieu le **16 septembre** puis une CSSCT extraordinaire sur ARU le **2 octobre**. Le **13 novembre** commenceront les travaux sur le document unique d'évaluation des risques à France Travail qui est décliné par agence.